

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formations
Santé et sport

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Laurence Nieto, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Santé et sport* (S&S) propose différents types de formations (13 au total) concernant les domaines de la *Santé et du sport* :

- Huit formations délivrant le grade de licence (diplôme de formation générale ou DFG) ou de master (diplôme de formation approfondi ou DFA) en santé (*Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique*).
- Quatre formations de sciences (licence, licences professionnelle et master) : une licence et un master (spécialité *Biomécanique humaine, ergonomie et recherche clinique*) de *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) ; une licence professionnelle (LP) de *Biotechnologies appliquées à la santé* et une LP de *Développement social et médiation par le sport*.
- Un master de *Santé publique et environnement*, regroupant deux spécialités (*Epidémiologie, recherche clinique, évaluation et Intervention et promotion de la santé*), complète ce champ. Ce master ne sera pas évalué dans ce champ, le dossier ayant été déposé par l'université de Lorraine avec qui il est mutualisé.

Le champ *S&S* rassemble quatre unités de formation et de recherche (UFR) : les UFR de médecine, d'odontologie, de pharmacie, de STAPS, et l'école de sages-femmes et regroupe près du quart des étudiants de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). L'institut de formation de masso-kinésithérapie, en cours d'universitarisation, participe également à ces formations. Les enseignements sont dispensés sur plusieurs sites (un campus pour les formations de médecine et pharmacie, l'odontologie devant rejoindre ce campus fin 2019, un campus pour l'école des sages-femmes et un pour l'UFR STAPS).

Le champ *S&S* s'appuie sur l'école doctorale « Sciences Technologies Santé » et sur 12 laboratoires de la COMUE (communauté d'universités et établissements) Université de Champagne. Une structure fédérative de recherche en santé, qui rassemble des laboratoires de Champagne-ardenne et de Picardie élargit cette offre en recherche. L'environnement socio-économique est composé des structures santé de la région et quelques grandes entreprises pharmaceutiques ou autres entreprises du secteur de la santé.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

L'évaluation des formations du champ s'est appuyée sur les 12 dossiers formation (la 13^{ème} formation n'étant pas portée par l'URCA) et un dossier champ. La lecture des dossiers formation a révélé de grandes disparités dans la qualité et la précision des informations apportées, certains dossiers, et en particulier ceux des formations d'*Odontologie* et du master *STAPS*, étant trop lacunaires, ce qui pose un problème sérieux pour l'évaluation de ces formations.

Les formations portées par le champ *S&S* ont pour principal objectif de donner aux étudiants les outils pour développer leur projet professionnel, en acquérant le savoir et les compétences exigés pour maîtriser leur future profession. Dans le dossier champ, deux autres objectifs prioritaires sont indiqués : la préparation à l'apprentissage des réalités sociale et économique de la société dans laquelle ils évolueront à l'issue de leur formation et l'ouverture des étudiants à la recherche scientifique. Si les deux premiers objectifs semblent atteints par l'ensemble des formations, en particulier en s'appuyant sur des enseignements de qualité et la possibilité donnée aux étudiants de

réaliser de nombreux stages tout au long de leur cursus, l'ouverture à la recherche est un point qui gagnerait à être développé, même si les outils permettant d'atteindre cet objectif semblent être en place.

Globalement, les formations sont organisées selon les mesures imposées par la réforme du système LMD (licence, master, doctorat), avec des enseignements semestrialisés et un ensemble d'unités d'enseignement (UE) qui permettent la spécialisation progressive des étudiants. Cependant, les formations d'odontologie sont semestrialisées de façon incomplète. On peut également regretter le manque de mutualisations entre les différentes formations (hors UFR de médecine et pharmacie), ce qui nuit à la cohésion du champ et aux possibilités de passerelles. Ceci est particulièrement vrai pour le master *Biomécanique humaine, ergonomie et recherche clinique*. En effet, ce master, porté par l'UFR STAPS mais dont les objectifs sont résolument orientés vers la santé, ne montre aucun partenariat ni mutualisation avec les formations de santé.

L'enseignement des connaissances spécifiques est complété par des enseignements transversaux mais le poids de ces enseignements est très inégal d'une formation à l'autre. En particulier, les formations de maïeutique ne proposent pas le certificat informatique et internet (C2i) à leurs étudiants et la LP *Biotechnologies appliquées à la santé* ne propose ni enseignement d'anglais scientifique, ni enseignement de biostatistique, ni enseignement d'aide à l'insertion professionnelle. Les volumes horaires sont beaucoup trop (DFG *Odontologie*) ou pas assez (LP *Biotechnologies appliquées à la santé*) importants dans certaines formations alors que l'équilibre entre enseignements pratiques et théoriques n'est parfois pas satisfaisant. En effet, certaines disciplines de PACES et du parcours officine du DFA *Pharmacie* ne proposent aucun enseignement dirigé (TD), et beaucoup plus grave, aucun enseignement pratique n'est proposé en LP *Biotechnologies appliquées à la santé*.

Le positionnement des formations dans leur environnement est très variable d'une formation à une autre. Alors qu'un fort adossement aux établissements de santé a été souligné pour les formations de médecine et de maïeutique et aux secteurs sociaux professionnels pour la filière industrie des formations de pharmacie, la situation est bien moins favorable pour les LP, en particulier la LP *Biotechnologies appliquées à la santé*, qui montre un fort déficit d'industries partenaires dans la région et un déficit de mutualisation avec les autres formations du champ. D'autre part, il apparaît un manque de cohésion entre les formations du champ, celles de maïeutique semblant totalement isolée, alors que les formations de STAPS gagneraient à se rapprocher de celles de santé. Le champ *S&S* affiche également différentes collaborations avec d'autres établissements du Grand-Est, mais aussi avec l'Université de Picardie Jules Verne, avec qui le master de *Santé publique et environnement* est mutualisé.

En ce qui concerne les équipes pédagogiques, les formations montrent des situations assez disparates. L'équipe pédagogique qui intervient en première année commune aux études de santé (PACES) est bien équilibrée entre les différentes composantes. Pour les autres années des formations de santé, il existe un bon équilibre entre intervenants universitaires, praticiens hospitaliers et autres professionnels du secteur pour les formations médicales et de maïeutique, alors qu'un fort déficit en praticiens hospitaliers a été souligné pour les formations de pharmacie, et d'odontologie pour la discipline *d'Orthopédie dentofaciale*. Les deux LP souffrent d'un déficit en intervenants professionnels, qui de plus ne reflètent pas l'ensemble des corps de métiers concernés par ces licences, ce qui est regrettable pour ce type de formation. De plus, la moitié de ces enseignements sont fait en visioconférence pour la LP *Biotechnologies appliquées à la santé*, ce qui interroge sur l'investissement des professionnels concernés par cette formation. Enfin, et malgré l'affichage clair du champ *S&S*, les formations de STAPS, et en particulier le master, n'offrent pas assez d'enseignements par des professionnels du secteur de la santé.

Les effectifs des différentes formations sont plutôt faibles, hormis ceux de PACES (qui sont néanmoins inférieurs à la capacité d'accueil) et de la première année de licence STAPS, qui sont très importants. Les effectifs des autres formations sont, soit régis par les numéris clausus, soit faibles. On peut alors s'interroger sur l'attractivité de ces formations. Les taux de réussite sont variables, souvent soulignés comme faibles (deuxième année de DFG *Pharmacie*, formations d'*Odontologie* et deuxième année de master *STAPS*) ou très fluctuants d'une année à une autre (DFA *Médecine*, DFG *Maïeutique* et première année de master *STAPS*), excellents pour d'autres (DFG *Médecine* et DFA *Pharmacie*).

L'insertion professionnelle est excellente pour les formations santé, et globalement bonne pour les autres formations. Cependant, les données incomplètes (voire parfois lacunaires) apportées par l'ensemble des dossiers limitent fortement la possibilité d'évaluer correctement cet aspect, qui est pourtant d'une importance majeure pour juger de la qualité d'une formation. Un problème important a également été soulevé pour le master STAPS. En effet, les emplois occupés par les diplômés sont peu en adéquation avec les objectifs de la formation.

Bien que la place consacrée à la recherche dans les enseignements et que l'adossement à des laboratoires soient d'un bon niveau, il ressort des dossiers un faible attrait des étudiants pour les métiers de la recherche qui se traduit par un nombre faible d'étudiant poursuivant en doctorat; on regrette qu'aucune analyse de cette situation ne soit faite par les responsables des formations.

Une forte disparité existe entre les formations en ce qui concerne la place de la professionnalisation. En particulier, un taux trop faible d'enseignements réalisés par des professionnels des corps de métiers a en particulier été observé pour les deux LP. A *contrario*, la politique de stage est remarquable pour l'ensemble des formations.

Les structures permettant l'ouverture à l'international, bien que classiques, sont bien en place. Une petite vingtaine de partenariats ont été établis avec des universités étrangères et des responsables des relations internationales ont été nommés. Cependant, la mobilité est assez faible, aussi bien au niveau des étudiants partants à l'étranger que de ceux venant faire leurs études dans les formations du champ S&S, alors que l'URCA a inscrit parmi ses priorités d'accroître son rayonnement international. Il serait donc souhaitable de renforcer ces dispositifs, mais également de les élargir afin d'inciter les échanges d'étudiants mais également d'enseignants.

Le recrutement dans les formations santé est régi par un numérus clausus. L'accueil en première année de licence STAPS est limité à 650 étudiants. L'entrée dans les autres formations suit des procédures classiques. Cependant, on peut s'étonner que l'ensemble des promotions de la LP de *Biotechnologies appliquée à la santé* soit essentiellement constitué d'étudiants de BTS, les autres étudiants venant d'IUT (respectivement brevet de technicien supérieur et institut universitaire de technologie).

L'aide à la réussite est limitée, pour la plupart des formations, à des dispositifs classiques (tutorat, enseignant référents) alors que la LP *Développement social et médiation par le sport* n'en évoque aucun. Ces dispositifs devraient être renforcés, en particulier dans les formations qui montrent un fort taux d'échec (PACES, L1 STAPS, deuxième année de DFG *Pharmacie*, formations d'odontologie et master STAPS). L'accessibilité des étudiants en situation de handicap dans les formations d'odontologie est impossible et aucun dispositif alternatif n'est proposé à ces étudiants, ce qui n'est pas acceptable.

Les formations sont essentiellement proposées en formation initiales, même si certaines évoquent la possibilité de formation continue (alternance ou apprentissage) sans qu'aucun étudiant n'ait bénéficié de ces dispositifs ces dernières années. Les pédagogies innovantes sont très peu utilisées, à l'exception de logiciels métiers et de dispositifs de simulation, proposés par les formations de médecine, de maïeutique, d'odontologie et de STAPS.

L'évaluation des étudiants est classique et conforme à la réglementation, à l'exception des formations d'odontologie, dans lesquelles certaines UE validées ne sont pas conservées en cas de redoublement, ce qui est contraire aux règles normalement appliquées.

Le suivi de l'acquisition des compétences, qui n'est pas proposé par les formations à l'exception du *portfolio* numériques pour les stages de maïeutique, mériterait d'être formalisé, par exemple par la mise en place d'un portefeuille de compétence.

Le suivi des diplômés est clairement le point faible du champ. Souvent insuffisamment renseigné, il est le plus souvent réalisé par les formations elles-mêmes, même si un observatoire du suivi de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) existe. Cette structure propose uniquement un suivi à court terme et ne recueille aucune donnée sur les secteurs d'activité et les métiers. Pour le suivi des étudiants non diplômés, le problème est encore plus critique, en particulier en PACES et en première année de licence STAPS, formations à très forts effectifs et importants taux d'échecs, et pour lesquelles ce type de suivi est totalement absent.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas en place pour les formations de santé (à l'exception du DFG *Pharmacie* où un conseil de perfectionnement existe mais sans qu'il soit mentionné la participation de professionnels à cette structure). L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas organisée par l'URCA. Cependant, certaines formations en organisent, seuls ou avec le soutien de l'OSIPE (observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation). Les résultats de ces évaluations ne sont pas suffisamment discutés dans les dossiers. Les procédures d'autoévaluations ne sont pas non plus encore formalisées au niveau de l'université. Cependant, certaines formations (maïeutique, DFA *Médecine*, licence STAPS et LP *Développement social et médiation par le sport*) utilisent correctement ces procédures.

Points d'attention

Le volume horaire beaucoup trop important en DFG d'*Odontologie* et une semestrialisation incomplète posent le problème de l'organisation de la charge de travail des étudiants. De plus, les taux de réussite faible en DFG et

important en DFA interrogent et doivent amener l'établissement à réfléchir sur l'amélioration du pilotage de ces formations.

La licence professionnelle *Biotechnologies appliquées à la santé* pose un problème important lié en premier lieu à son organisation. En effet, avec un volume et un contenu d'enseignements insuffisant pour permettre aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires d'une part, et d'autre part, l'absence de travaux pratiques pose la question de l'organisation de cette formation qui est problématique. Il serait nécessaire de revoir complètement cette organisation afin de permettre l'acquisition par les étudiants des compétences nécessaires pour les métiers ciblés.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ santé et sport affiche clairement sa volonté de rassembler ces deux secteurs d'activité, rapprochement particulièrement pertinent et en phase avec l'évolution de ces domaines. Cependant, cette volonté affichée n'est pas accompagnée par une vraie synergie entre les différents acteurs du champ. En effet, alors que les UFR de médecine et pharmacie semblent correctement travailler ensemble, les autres formations de santé, et en particulier celles de maïeutique, semblent plus isolées. Le problème est encore plus criant pour les formations de STAPS qui ne montrent aucune action commune avec celles de santé. Il n'existe d'ailleurs pas de structure de pilotage de ce champ. Enfin, l'attractivité de ces formations est assez faible, tant au niveau national qu'international et doit être renforcée. Enfin, la LP *Biotechnologies de la santé* paraît totalement isolée dans ce dispositif.

Les responsables sont conscients du problème et ont réfléchi à différentes restructurations qui devraient fortement améliorer le fonctionnement et l'attractivité du champ et de ses formations.

Recommandations :

La mise en place d'une structure de pilotage, rassemblant l'ensemble des responsables des formations serait un prérequis à la mise en place de réelles synergies entre les différents domaines. Des mutualisations, passerelles et surtout un enrichissement des enseignements devraient naître de ces échanges. Enfin, l'intégration des formations de maïeutique dans le champ devrait être améliorée, en formalisant son rattachement à une des structures de formation de santé. La place consacrée à la recherche devrait encore être renforcée et la poursuite en doctorat encouragée. En s'appuyant sur ces nouvelles forces, l'ouverture nationale et internationale devrait être renforcée.

Les formations devraient s'approprier les procédures consistant à formaliser les évaluations par les étudiants et les autoévaluations, mises en places en 2016 par l'URCA, et surtout les utiliser pour améliorer leurs formations. Elles devraient impérativement renforcer leurs dispositifs de suivi des étudiants, en les formalisant et en s'appuyant sur les structures, proposées par l'URCA, qui devraient elles aussi être développées et améliorées.

Enfin, les dispositifs d'aide à la réussite devraient être développés, en particulier dans les formations où le taux d'échec reste élevé.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du champ de formation *Santé & Sport*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse des différents directeurs des composantes impliqués dans le champ S&S.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ



Commentaires :

La structuration accrue du Champ Santé & Sport

Ce champ Santé et Sport a été formalisé très récemment en 2016 autour des différentes composantes Santé et de l'UFR de STAPS. Si l'UFR de Médecine et l'UFR de Pharmacie ont un historique de collaboration étroite, le rapprochement avec Odontologie, Maïeutique et STAPS est en devenir. L'école de sages-femmes s'est toujours positionnée en faveur d'une organisation de sa formation initiale au sein de l'université telle qu'envisagée dans la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. Cette école reste dans l'attente d'une concertation avec ses différentes autorités de tutelle pour statuer sur la définition des modalités de cette intégration.

L'UFR Odontologie sera repositionnée sur le campus Santé (sur le même site que les UFRs de Médecine et de Pharmacie) à partir de 2020 et va pouvoir collaborer plus étroitement avec ses partenaires. Ce bâtiment respectera les normes d'accueil des PMR.

La structure de pilotage du Champ de formation Santé et Sport est à créer. Nous avons le projet de mettre en place une structure de pilotage sous forme d'un « collegium » où seraient régulièrement réunis les directeurs des composantes, ainsi que les directeurs d'études des UFRs. Cette structure permettrait d'accroître la complémentarité des offres de formation portées par les différentes UFRs.

Les offres de formation proposées par les UFRs de Santé et de Sport

Les offres de formations proposées par l'UFR Odontologie et par l'UFR de STAPS, ainsi que les Masters portés par les UFRs de Santé sont en cours de restructuration avec la formalisation du Champ de Formation Santé et Sport, ce qui facilitera l'adossement à la recherche des différentes formations de ce champ.

Nous avons l'objectif de mutualiser certains enseignements (immunologie, virologie, anatomie...) d'Odontologie et de Médecine, sans entraîner une variation trop importante du volume horaire assuré dans les formations d'Odontologie ou de Médecine. Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques est en cours de réécriture. Une diminution du volume horaire sera réalisée avec transformation des trop nombreux Cours Magistraux en Enseignements Dirigés et le développement de l'enseignement à distance. Ceci devrait résoudre le problème de l'organisation de la charge de travail des étudiants.

Le Diplôme de Formation approfondi en Pharmacie (Officine) comporte bien 20 h TD (parmi 72 h) en parcours de préorientation officine de DFA-SP1 et 87 h TD en DFA-SP2 parcours officine. L'organisation de la formation Licence pro *Biotechnologies appliquée à la santé* sera revue de façon très substantielle pour que cette formation reste intégrée à l'offre de formation portée par l'UFR de Pharmacie et par l'établissement.

Le Master Biomécanique Humaine Ergonomie et Recherche clinique porté par l'UFR STAPS, dont les objectifs sont résolument orientés vers la santé met bien en place des partenariats avec le « champ de la santé », notamment au travers de mutualisations d'unités d'enseignement avec le master Biomécanique, Biomatériaux, Biomédicale porté par l'UFR d'Odontologie. Ces mutualisations seront amplifiées lors du prochain contrat. De plus, des partenariats et des conventionnements avec l'une des plus importantes cliniques régionales, avec le Réseau Sport Santé Bien Être de Champagne Ardenne ainsi qu'avec une des plus importantes écoles d'ostéopathie a permis d'avoir un certain ancrage dans le domaine médical ou paramédical. Le partenariat avec l'UFR d'Odontologie a été récemment amplifié par la décision de mutualisations supplémentaires notamment concernant les séminaires. Les rapprochements en cours avec les services du gérontopôle et de réadaptation fonctionnelle du CHU de Reims (et donc avec l'UFR de Médecine) ainsi qu'avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie seront significatifs et complètement effectifs lors du prochain contrat, en cohérence avec le positionnement de la formation dans le champ « Santé et Sport ». Ceci permettra l'intervention dans le futur cursus « STAPS- Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique » qui sera proposé en

remplacement du Master actuel Biomécanique Humaine, Ergonomie et recherche clinique de s'appuyer sur un nombre plus important d'enseignements réalisés par des professionnels du secteur de la santé.

Le futur projet de master porté par l'UFR de STAPS sera défini très lisiblement par une structuration par blocs de compétences identifiés au niveau national indiquant une progressivité dans l'acquisition des compétences échelonnée sur les 4 semestres grâce notamment à une continuité dans les intitulés des unités d'enseignement.

De façon à améliorer l'adéquation entre les emplois occupés par les diplômés avec les objectifs de la formation de ce Master porté par l'UFR de STAPS, l'orientation actuelle vers le domaine de l'innovation et de la création d'entreprise sera poursuivie et amplifiée en s'associant au développement d'un réseau sport/entreprise au niveau local et national (*i.e* Fabrik du Sport). En s'appuyant sur la récente labellisation du territoire rémois French Tech Sport et le projet du futur laboratoire en STAPS, l'objectif est de contribuer au développement de l'écosystème lié au sport en favorisant la mise en place « d'un pôle d'excellence dans les technologies au service du sport et des sportifs dans des domaines d'application variés incluant le domaine de la santé ».

Vers un accroissement des effectifs de Praticiens hospitalo-Universitaire

Le fort déficit de praticiens hospitaliers pour la discipline d'Orthopédie dentofaciale se heurte à une réelle difficulté nationale dans le recrutement d'enseignants ou de formateurs dans cette discipline. La plupart des UFR recherchent des enseignants dans cette discipline et la conjoncture locale a fait que deux enseignants ont pris leur retraite dans les cinq dernières années et qu'un troisième a demandé sa mutation pour l'UFR Odontologie de Montpellier. Nous cherchons à recruter et nous avons également un poste de Praticien Hospitalier ouvert, pour le moment infructueusement.

Concernant l'UFR de Pharmacie, cette UFR mène depuis plusieurs années une politique active pour favoriser le recrutement d'enseignants hospitaliers en Pharmacie ou Biologie. Cette politique est extrêmement difficile à mettre en œuvre en raison d'une part du nombre limité actuel de poste bi-appartenant en Pharmacie au CHU de Reims et d'autre part d'un vivier faible de jeunes diplômés cotitulaires d'un DES en Pharmacie ou en Biologie et d'un Doctorat d'Université. Au cours des 3 dernières années, notre UFR a créé 3 postes d'Assistant Hospitalo Universitaires. Les enseignants recrutés devraient atteindre à terme les pré-requis nécessaires pour être titularisés sur un support Hospitalo-Universitaire.

Vers un accroissement des taux de réussite aux examens et une aide à la réussite

La particularité des formations d'Odontologie est que le niveau d'exigence est très élevé sur le plan pratique (manuel) en DFG. Un étudiant sortant de ses deux années de DFG est immédiatement acteur du soin qu'il réalise directement, même si l'enseignant reste à proximité. Il est donc indispensable que le niveau d'habileté manuelle soit atteint très rapidement. L'obtention même brillante du PACES n'est en aucun cas une garantie de réussite sur ce plan manuel... Le niveau d'exigence et le stress qu'il génère est également élevé dans les premières années de DFA : l'étudiant est immédiatement confronté au patient. Cette année de DFASO1 est donc très exigeante et entraîne plus de redoublements.

En Odontologie, un enseignant responsable d'année est à l'écoute des problèmes étudiants. Pour le DFA, chaque étudiant est associé à un enseignant référent pour son activité clinique. Dans les locaux actuels, étant donné la fragilité de nos matériels de simulations et de prothèse, il n'est pas possible de laisser les étudiants y accéder librement. Les nouveaux locaux permettront au technicien et prothésiste une visibilité et une surveillance directe de ces équipements et donc un accès pratiquement libre aux équipements qui seront renouvelés et donc moins fragiles. En outre, la disposition qui prévoyait qu'« en cas de redoublement, l'étudiant garde le bénéfice des UE théoriques validées une seule année, et l'étudiant ne gardera pas le bénéfice des UE d'enseignement pratique, même s'il a validé les ECTS » a été supprimée dès la rentrée universitaire 2016-2017 pour se mettre en conformité avec la réglementation. Le conseil de gestion d'Odontologie vient de décider la création d'un conseil de perfectionnement pour le DFGSO et le DFASO. Nous allons nous approcher de l'OSIPE pour mettre en place une évaluation annuelle du DFGSO.

L'UFR de Pharmacie projette d'accroître le taux de réussite en DFG (2^{ème} et 3^{ème} année) au moyen d'une mise en place d'une proportion de contrôle continu plus importante, afin de limiter l'absentéisme et de faire acquérir aux étudiants le réflexe d'être à jour et de travailler continuellement au long d'un semestre. Par ailleurs, nous avons déposé le projet d'une « expérimentation PACES » centrée sur l'UFR Pharmacie. Ce projet vise à recruter, non seulement les étudiants issus de la PACES qui font souvent le choix de la filière Pharmacie par dépit, mais également des étudiants issus d'autres L2 scientifiques. Ce groupe d'étudiants (20 à 30 % du numerus clausus) seraient recrutés de par leur détermination à s'engager dans la filière Pharmacie, ce qui leur permettrait de mener à bien leurs études et d'atteindre un taux de redoublement plus faible que les étudiants issus de la PACES.

Concernant le Master STAPS, la variation du taux de réussite de M1 à M2 semblerait plutôt liée aux caractéristiques de la promotion, alors que la baisse de la réussite en M2 pourrait être en rapport avec l'élévation des exigences notamment du 2^{ème} semestre (stage et mémoire). En effet, en fonction des années, le nombre et la réussite des étudiants recrutés en M1 ou en M2 provenant d'une autre université, de Campus France ou étant en formation continue a varié. Ces étudiants ont parfois rencontré des difficultés d'adaptation et ont eu tendance à être plus en échecs que les étudiants issus du cursus local. La future structuration de la formation organisée en un continuum de blocs de compétences de la Licence au Master 2 permettra de mieux identifier les prérequis du cursus de Master mis en place et optimisera dans un souci de réussite le recrutement des étudiants.

Vers un accroissement de l'attrait des étudiants pour les métiers de la recherche

Les études odontologiques sont courtes et intenses. Les étudiants ont donc souvent à choisir entre préparer un double cursus avec un Master Recherche (BSQ ou BBB) ou préparer le concours de l'Internat. Ceci explique le faible nombre d'étudiants s'orientant vers la recherche.

Pour compenser partiellement le déficit d'attractivité vers les métiers de la recherche, l'UFR de Pharmacie propose pour le prochain plan quadriennal, une Mention de Master « Sciences du médicament » intitulée « Biotechnologies et Bioproduits pour la Santé » qui sera mixte Recherche & Professionnel. Cette offre de formation sera adossée à celle des études de Pharmacie et comprendra des TP et une formation qualitative et quantitative permettant l'acquisition de compétences nécessaires pour accéder à un Doctorat et au niveau cadre dans les entreprises de Biotechnologies.

Le nombre insuffisant de poursuites d'études en doctorat en STAPS s'explique notamment par un déficit d'enseignants-chercheurs HDR et de professeurs d'université et surtout par l'actuelle structuration des laboratoires de recherche dans le champ des sciences du sport qui est aujourd'hui réparti dans différents laboratoires. Le projet de création d'un laboratoire en STAPS permettra de fédérer la recherche en STAPS, de la rendre plus lisible et ainsi plus attractive pour la poursuite d'études en doctorat.